

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0675
Facture Date	21 septembre 2023
Date échéance	18 novembre 2023
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Mayssem NAILI
mayssem.naili@live.fr

Retrouvez les photos de vos chambres [via ce lien](#) et [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel AMARI RAAYA MALDIVES 4 nuits villa ocean avec piscine privée + 5 nuits villa plage avec piscine privée All inclusive + transferts hydravion 11 au 20 décembre 2023 2 adultes	6 574,18 €	6 574,18 €
1	Vols A/R EMIRATES Départ de Paris le 10 décembre 2023 à 14h12, arrivée le 11 décembre 2023 à 07h40 aux Maldives (escale 2h20 à Dubai), Retour le 20 décembre 2023 depuis les Maldives à 22h55, arrivée à Paris le 21 décembre 2023 à 08h00 (escale 1h15 à Dubai).	2 175,82 €	2 175,82 €

Sous Total	8 750,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-8 750,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé